

Secrétariat Général

Date : 24 janvier 2011

Référence : JMLB/OB

Dossier suivi par : O BLEUNVEN

Objet : Situation stagiaires ENFA

**Madame Marion ZALAY**

Directrice Générale

de l'Enseignement et de la Recherche

1 ter, avenue de Lowendal

**75700 PARIS 07 SP**

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP a rencontré Monsieur Michel GOMEZ (en présence de Messieurs Jean Luc GONZALES et Bertrand DROGUET), le 13 janvier dernier afin d'interpeller une nouvelle fois la DGER sur la situation des stagiaires externes 2010-2011.

En effet, depuis la présentation du projet de masterisation, le Snetap FSU dénonce une mise en responsabilité directe des reçus concours, incompatible avec le processus de formation.

Nos différentes interventions lors des regroupements à Toulouse, ainsi que l'enquête que nous avons réalisée auprès de nos nouveaux collègues ont démontré le malaise dans lequel se trouvent de nombreux stagiaires depuis la rentrée, victimes de la mise en place de la réforme de la mastérisation. Ce malaise vous a d'ailleurs été confirmé par les stagiaires eux-mêmes au travers d'un courrier adressé au Ministre.

Au cours de cette entrevue, nous avons donc demandé à minima :

- que les remplacements lors des regroupements ENFA soient effectifs,
- un aménagement particulier pour la fin de l'année de « stagérisation » en augmentant le temps passé à l'ENFA,
- des aménagements pour la prise de fonction l'an prochain, par une diminution des obligations de service et par des stages spécifiques de formation continue,
- que les frais engagés par les stagiaires pour leur formation soient remboursés au plus vite.

Monsieur GOMEZ n'a pas souhaité apporter de réponse collective à ces demandes, préférant intervenir au cas par cas. Sur le seul sujet des remboursements des frais de déplacement, le Sous-Directeur EDC a reconnu un problème et annoncé qu'un délai de 15 jours devrait être la règle.

Ainsi malgré les éléments qui démontrent aujourd'hui l'échec de la masterisation (expression des stagiaires, rapport ministériel pointant les « difficultés » et la « fatigue » des enseignants débutants, vœux du chef de l'Etat souhaitant revoir le volet formation professionnelle de la masterisation ...) le Ministère de l'Agriculture n'admet pas que le système actuel porte en lui les germes de la dégradation de la formation des maîtres et reste persuadé de faire mieux que l'Education Nationale.

Le Snetap FSU est convaincu qu'une autre formation doit être proposée, basée sur la progressivité de la mise en responsabilité devant la classe et dans les établissements. Aussi nous vous demandons :

- de mettre en place une évaluation objective et indépendante, de cette première année de « stagérisation »,
- de réunir rapidement un groupe de travail (*DGER, ENFA, Inspection, élus des CAP PCEA et PLPA*) afin de faire des nouvelles propositions pour les promotions à venir,
- pour la promotion en cours, un aménagement du temps de service, proposé tout au long de la première année de titularisation, afin de compléter la formation au rabais de cette année.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Marie LE BOITEUX



Secrétaire Général